

Enquête sur l'Activité et les Revenus des Auteurs Précomptés assujettis de l'Agessa (enquête ARAPA 2015)

Madame, Monsieur,

Le **ministère de la Culture et de la Communication** a engagé depuis plusieurs années un programme d'études et d'observation statistique destiné à mieux connaître les revenus des artistes auteurs et leur évolution.

Chaque année, quelque 200 000 personnes perçoivent une rémunération en droits d'auteur sans être pour autant affiliées à un régime de sécurité sociale des artistes auteurs. La situation économique et sociale de cette population est encore assez mal connue. Or une meilleure connaissance de cette situation est nécessaire pour mettre en œuvre des mesures de soutien et d'amélioration des conditions d'exercice d'activité professionnelle des artistes auteurs.

Le ministère de la Culture et de la Communication a donc confié à l'institut People Vox la réalisation d'une enquête destinée à mieux connaître les activités et les revenus des auteurs concernés*, qu'il s'agisse des rémunérations versées pour des activités artistiques par les différents types de diffuseurs (éditeurs, producteurs, autres entreprises, collectivités publiques, associations....) ou des revenus provenant d'activités non artistiques.

En 2013, au moins un de ces diffuseurs a déclaré à l'Agessa, l'un des organismes de gestion de la sécurité sociale des auteurs, vous avoir versé une rémunération au titre de vos activités artistiques.

C'est pourquoi vous recevez aujourd'hui ce questionnaire, qui est adressé par People Vox à un vaste échantillon représentatif de 30 000 artistes auteurs.

Celui-ci comporte deux parties :

- la première vise à mieux connaître **vos différentes activités et sources de revenus**, qu'il s'agisse ou non d'activités artistiques ;
- la deuxième vise à mieux connaître l'activité et les différents types de revenus **des auteurs du livre** ; vous n'avez à y répondre que si vous avez perçu une rémunération dans ce secteur au cours de l'année 2013.

Les réponses reçues, anonymes, seront traitées par People Vox à des fins uniquement statistiques.

* Cf. les annonces de cette enquête sur le site du ministère de la Culture et de la Communication : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Lancement-de-l-enquete-sur-les-activites-et-les-revenus-des-auteurs-precomptes-de-l-agessa>

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Arts-plastiques/Actualites/Lancement-de-l-enquete-sur-les-activites-et-les-revenus-des-auteurs-precomptes-de-l-agessa>

Certaines questions, en particulier sur vos revenus, pourront vous sembler complexes, surtout si vous avez plusieurs activités professionnelles sous différents statuts. La connaissance de ces situations de multi-activité est toutefois importante, et la précision des réponses que vous pourrez apporter à ce questionnaire sera à cet égard particulièrement précieuse.

Vous pouvez répondre à cette enquête :

- **soit par voie postale** en retournant ce questionnaire rempli dans l'enveloppe T jointe dans ce pli avant le 27 avril ;
- **soit en ligne** avant le 30 avril, en vous connectant à l'adresse **www.enquete-arapa.fr** muni du **numéro d'accès personnalisé** figurant dans le titre du premier feuillet A3 du questionnaire. Sur internet, vous aurez la possibilité d'enregistrer au fur et à mesure vos réponses et de compléter le questionnaire en plusieurs fois.

Les résultats de cette étude seront publiés sur le site du ministère de la Culture et de la Communication (www.culturecommunication.gouv.fr) au cours du 2^e semestre 2015.

Nous vous remercions du temps que vous consacrez à répondre à ce questionnaire.

Information utile :

Pour faciliter vos réponses à certaines parties de ce questionnaire, nous vous suggérons de vous munir de votre déclaration d'impôts 2014 (revenus de 2013).

Remerciements :

Nous remercions pour l'aide et l'expertise qu'ils ont apportées lors de l'élaboration du questionnaire les représentants des organismes consultés suivants : Société des gens de lettres (SGDL), Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (SNAC), Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, Association des traducteurs littéraires de France (ATLF), Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), Société civile des auteurs multimédia (SCAM) et Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem).

Confidentialité des données :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à : enquete-arapa@people-vox.com, ou par courrier à People Vox, 9/11 avenue de la Garonnette, 31 000 Toulouse.

**Si vous rencontrez des difficultés à remplir le questionnaire,
vous pouvez poser vos questions à l'adresse : enquete-arapa@people-vox.com**